



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1764-02**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1764-02 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement relatif à la gestion contractuelle n° 1764
afin d'ajouter des catégories à l'article 11.1**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 6 mai 2019.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce septième (7^e) jour du mois de mai deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca